

## Stratégie d'accueil des stagiaires et des professionnels de santé nouvellement installés

### Mise en place d'une procédure d'accueil

**Finalité :** Permettre aux stagiaires et aux professionnels de santé de bénéficier d'un accompagnement global, de recueillir des informations utiles et d'intégrer rapidement un réseau.

**Actions :**

**Réalisation d'une plaquette** « Cap sur le Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne » intégrant des documents d'attractivité du territoire.

**Mise en place d'une journée d'accueil** afin de faire découvrir le territoire et les établissements de santé, aller à la rencontre de contacts utiles. (ex : groupe de travail pour réfléchir cette journée).

**Proposition d'un accompagnement** auprès des stagiaires et des professionnels de santé vers les démarches qu'ils doivent entreprendre (administratives, organisationnelles, relationnelles, personnelles).

**Mise en relation** avec différents professionnels médicaux, paramédicaux par l'intermédiaire d'annuaires professionnels, l'intégration à des groupes de travail thématiques, de groupes qualité, etc...

### Actions de communication et de promotion du territoire

**Finalité :** C'est par la participation à des événements (ex : Speed Dating du 13/06/2015) et en communiquant que le Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne peut promouvoir son territoire ainsi que son offre d'installation. C'est une véritable occasion de faire connaître aux futurs professionnels de santé l'environnement et l'organisation de ce territoire.

**Actions :**

**Participation à des événements :** salons, forums, séminaires.

**Réalisation d'un onglet** « Professionnels de santé » sur le site web du Pays.

**Diffusion des projets et des offres d'installations** à divers partenaires : associations d'étudiants en médecine, Instituts de formations Sanitaires, Facultés de médecine, etc....

## Accompagnement vers une dynamique territoriale de santé

### Sensibilisation à la maîtrise de stage auprès des professionnels médicaux

**Finalité :** Aux vues des résultats, peu de professionnels détiennent un agrément de maître de stage. La raison s'explique par leur manque de temps ou leurs représentations négatives face à cette démarche. Cette action de communication et de sensibilisation permettrait ainsi de faire connaître les véritables bénéfices, d'aider les professionnels dans leur exercice par la présence d'un stagiaire (aide dans les démarches, moins de burn-out, anticipation sur l'avenir) et se voit être une solution pertinente pour faire venir des futurs professionnels.

**Actions :**

**Réalisation d'une plaquette d'information** sur la maîtrise de stage.

**Sensibilisation lors d'une éventuelle rencontre** auprès des professionnels de santé.

### Renforcer les dynamiques de travail

**Finalité :** Permettre à des professionnels de santé et/ou à des communes de travailler ensemble sur des projets d'installation, sur la mise en œuvre d'une organisation coordonnée ou d'un réseau de professionnels.

**Actions :**

**Proposition de groupes de travail.**

**Mise en relation** avec les associations d'internes en médecine générale ou syndicats de médecins, les institutions (Agence Régionale de Santé, Conseil Régional, Union Régionale des Professionnels de Santé).

### Aider les professionnels de santé dans leur exercice

**Finalité :** De nombreux interrogés ont émis leur surcharge de travail et donc leur souhait d'avoir un appui de coordination afin d'avancer dans leurs activités mais également d'avoir la possibilité de se pencher sur d'autres projets ou activités.

**Action :**

**Proposition d'une création de poste de coordinatrice** par l'intermédiaire de l'Expérimentation « Pays Santé ». Une coordinatrice, profil « infirmière coordinatrice », serait présente sur le territoire afin d'aider les professionnels dans leurs démarches administratives, leurs activités (gestion quotidienne, groupes de travail) et leurs projets (méthodologie, intermédiaire avec les institutions). Cette réflexion et cette expérimentation pourrait être menées sur le territoire de santé n°4 : Vannes-Ploërmel-Malestroit.



**DOCUMENT DE SYNTHÈSE**

# **PAYS DE PLOËRMEL-CŒUR DE BRETAGNE**

**Comment favoriser l'installation des professionnels  
de santé sur le territoire ?**



*Elaboré par Marine Fortin – Juin 2015*

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, le Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne souhaite développer une stratégie d'accueil des stagiaires et des futurs professionnels de santé sur le territoire afin de lutter contre la désertification médicale.

Cette volonté de mettre en place une stratégie d'accueil des stagiaires et des professionnels de santé sur le territoire a amené ainsi la réalisation d'un état des lieux. La démarche a pour objectif de relever les freins et les leviers à la venue des stagiaires et professionnels de santé mais aussi d'identifier les spécificités de chaque communautés de communes ainsi que les attentes des élus. Cette mission a pour finalité la proposition de préconisations ainsi que la création d'outils d'aide à la décision.

53 personnes ont été interrogées: des élus, des médecins généralistes, des paramédicaux, des pharmaciens, du libéral, de l'hospitalier, de l'associatif mais aussi des professionnels de la faculté de médecine de Rennes, des associations d'étudiants en médecine de Rennes et de Nantes, l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux (URPS), des institutions (Agence Régionale de Santé et Conseil Régional de Bretagne).

## ENQUETES NATIONALES: QUE SOUHAITENT LES PROFESSIONNELS DE SANTE ?

«**Intégration**»: Ne pas être isolé(e) dans son activité et être en lien avec les autres structures professionnelles.

«**Proximité**»: Exercer à proximité de son conjoint ou disposer d'un logement au sein ou près du cabinet

«**Appui**»: Recevoir une aide dans la gestion des tâches non médicales (ex : secrétariat partagé).

«**Autonomie**»: Organiser son temps de travail (horaires, temps partiel...), concilier sa vie professionnelle et personnelle, choisir entre libéral et/ou salariat.

«**Coordination**»: Exercer en maison de santé pluridisciplinaire, intégrer un réseau de professionnels médicaux et paramédicaux, des groupes de travail thématiques, etc...

## SUR LE TERRITOIRE: CONSTATS 2015

50 médecins généralistes

5 Maisons de Santé Pluridisciplinaires en fonctionnement

1 Maison de Santé Pluridisciplinaire en construction

5 zones sous dotées sur 6

Une répartition inégale des médecins sur le territoire

Une population médicale vieillissante




Une population âgée en augmentation

Des réflexions et projets de maisons de santé/ pôles de santé en cours

Une prise de conscience collective

# CARTE DU PAYS DE PLOËRMEL-CŒUR DE BRETAGNE

## Légende :

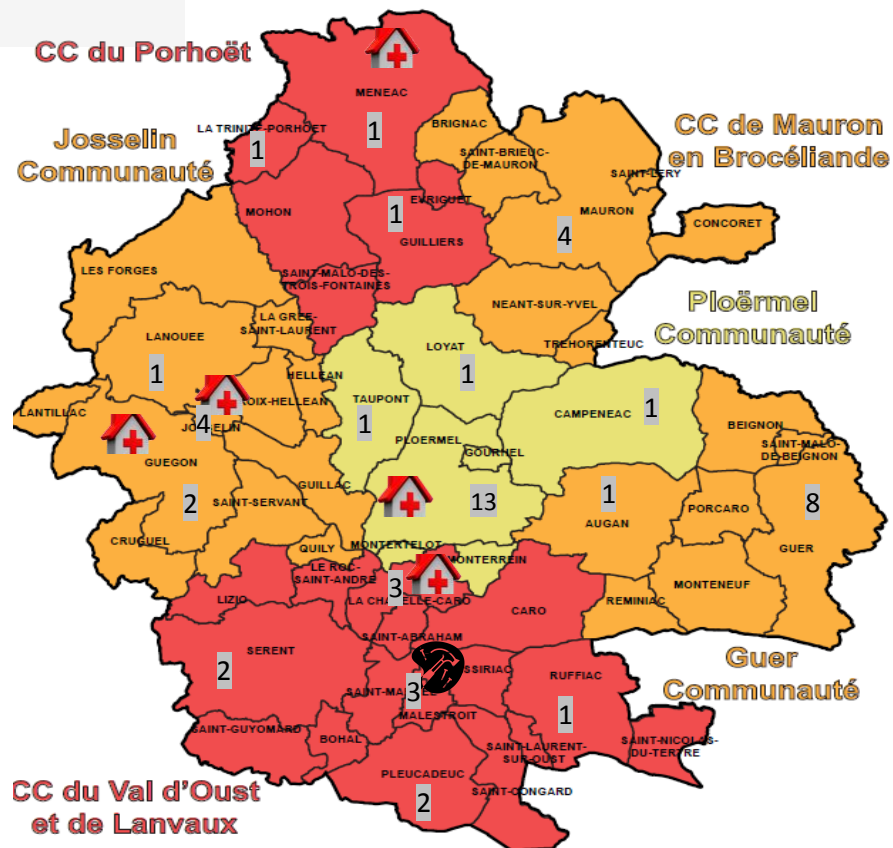
- Maisons de santé en fonctionnement : 
- Construction d'une maison de santé : 
- Nombre de médecins généralistes : 

Selon la classification de l'Agence Régionale de Santé en Février 2014 :

Zones prioritaires

Zones fragiles

Zone à surveiller



## ETAT DES LIEUX

### LEVIERS A L'INSTALLATION

#### Un territoire à proximité de grandes agglomérations :

Vannes, Rennes, Lorient, Nantes.

**Un cadre de vie agréable :** « Vie moins stressante », « meilleure qualité de vie », « idéal pour une vie de famille ».

#### Une présence de structures et de réseaux professionnels :

Maisons et pôles de santé, associations de professionnels médicaux et paramédicaux, centres hospitaliers, clinique, établissements médico-sociaux, groupes de formation médicale continue (FMC), groupe qualité, groupes de travail thématiques pluri professionnels.

**Un exercice riche et diversifié en milieu rural :** Actes variés, proximité avec la patientèle, écoute et accompagnement personnalisés, expérimentation et innovation.

**Des collectivités investies et à l'écoute des besoins :** accueil et accompagnement, mise à disposition de locaux, matériel, hébergement, lien avec les institutions, etc...

### FREINS A L'INSTALLATION

#### Le Manque de communication et de participation :

absence de promotion du territoire envers les facultés de médecine, organismes de formations sanitaires et médico-sociales, associations, syndicats de médecins.

**La caractéristique rurale du territoire :** « moins de choix » (services, loisirs), « mobilité réduite », « villes moins dynamiques ».

**Le manque d'attrait des professionnels de santé vers l'exercice en milieu rural :** préjugés sur l'organisation, peur de l'isolement, de la surcharge de travail et des contraintes horaires.

**Le problème de disponibilité :** peu d'accueil de stagiaires au sein des cabinets, une charge de travail trop importante de la part des professionnels interrogés.